

LIMALONGES

PROCES VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2011

Le 7 février 2011 , les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges se sont réunis à 20 heures 30 dans la salle de réunion de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales.

Date de convocation du conseil municipal : 31 janvier 2011

Présents : Messieurs et Mesdames : MACHET Annette, POITEVIN René, LEPESANT Albert, CLUSEAU Nicolas, VALETTE Raymond, AIRAULT Stéphanie, BIRAUD Alain, LABROUSSE Laurent, MEUNIER Magaly, PERRAIN Michel, , GUILLAUD Hervé, Emmanuelle Quintard

Absents excusés : SILLARD Virginie, MOUGON Béatrice

Secrétaire de séance : Mme Annette Machet

La séance étant déclarée ouverte, le Maire donne lecture du Procès-Verbal précédent qui est adopté. Il donne ensuite l'ordre du jour.

- **Vente de terrain à Grange section ZH n° 33**

Le maire informe l'assemblée que Monsieur Nicolas Cluseau souhaite acheter la parcelle appartenant à la commune et se situant à Grange, cadastrée section ZH n° 33 et d'une contenance de 1575 M².

Nicolas Cluseau, conseiller municipal, sort de la salle et après délibération, le conseil municipal décide de lui vendre la parcelle à 4.50 € le M².

Le conseil municipal autorise le maire à signer les pièces afférentes au dossier.

- **Restauration de la chapelle**

Après comparaison succincte des coûts de revient de la restauration de la Chapelle, entre Concordia (une association d'éducation populaire de chantiers internationaux) et un devis d'une entreprise privée, il s'avère que par Concordia, le coût serait moins élevé : aux environs de 15 000 €, contre 18 000 € pour l'entreprise Marquis § Robert.

Cependant, pendant toute la durée des travaux, des animations devront être mises en place. La commission « fêtes et cérémonies » va y travailler.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à 12 pour et 1 abstention de confier la restauration à Concordia.

- **Vente maison lotissement « La Croix Ballet »**

Suite à la demande de la part de 2 locataires, et après étude des estimations des domaines et de l'agence immobilière NOWAK de Civray concernant la valeur des maisons du lotissement, le conseil à 10 voix pour et 3 voix contre, décide de faire une proposition à chaque locataire suivant les prix ci-dessous :

Pavillon situé 2 rue de la Croix Ballet : 115 000 €

Pavillon situé 4 rue de la Croix Ballet : 125 000 €

Pavillon situé 18 rue de la Croix Ballet : 105 000 €

Pavillon situé 20 rue de la Croix Ballet : 105 000 €

- **Nuits Romanes**

Annette Machet informe l'assemblée de l'organisation des Nuits Romanes qui auront lieu le vendredi 22 juillet 2011.

A l'ordre du jour : Gospel - Arche en sel (danseur de feu) et dégustation de produits régionaux

Budget à prévoir pour la commune après déduction des subventions : entre 1 300 à 1 500 €

Associer les associations de la commune pour l'organisation de la soirée.